



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Commune de ST JULIEN EN BORN Séance 16 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 16 – 2 pouvoirs
Date de la convocation : 9 novembre 2022

L'an **deux mille vingt-deux** et le **16 novembre à 18 heures 00**,
le Conseil Municipal de la Commune de ST JULIEN EN BORN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Gilles DUCOUT, Maire**.

Présents : M DUCOUT, Mme MORESMAU, M GOMEZ, Mme LAGOUEYTE, M VERGE, M PAPIN, M GOURGUES, Mme MALATRAY, Mme BAYLE, M VIGNES, Mme LARTIGUE, M LAPEYRE, Mme AUBIN, Mme HAMMAMI, Mme ZARZUELO, Mme BORDESSOLLE, M FROUSTEY, M NAVARRO,

Absent : M LAROMIGUIERE

Excusés : Mme BAYLE, Mme MALATRAY

Pouvoirs : M DUCOUT (pouvoir de Mme MALATRAY), M FROUSTEY (pouvoir de Mme BAYLE)

M PAPIN a été désigné comme Secrétaire de séance

20221116-006

AMENAGEMENT D'UNE VOIE VERTE CONTIS PHASE 2

(modifie et remplace la délibération n° 20220315-015 du 15 mars 2022)

Monsieur le Maire rappelle les travaux d'aménagement engagés sur la section courante de la RD 41 à l'entrée de CONTIS jusqu'à l'avenue du Phare et notamment la création d'une voie verte en continuité de la piste cyclable, bande élargie sécurisée par une bordure et une lisse bois, pour favoriser la circulation piétonne et cycliste.

Considérant la compétence mobilité prise par la Communauté de communes Côte Landes Nature et que la voie douce du secteur de CONTIS est identifiée comme une priorité d'intérêt intercommunal, il sera demandé à la communauté de communes d'intervenir à hauteur de l'autofinancement public résiduel de 150 000 €.

L'ensemble de ces travaux sera réalisé par le Conseil Départemental des Landes.

Le montant estimatif correspondant aux travaux sur la voie verte s'élève à 500 000,00 € HT.

Le Plan de financement prévisionnel est ainsi arrêté :

| | |
|--------------------------------------|--------------------|
| Montant des travaux : | 500 000,00 € HT |
| Subvention DSIL | 150 000,00 € |
| Subvention Département | 100 000,00 € |
| Subvention Région | 100.000,00 € |
| Côte Landes Nature (autofinancement) | 150 000,00 € (30%) |

Le Conseil Municipal de la Commune de ST JULIEN EN BORN,

Après en avoir délibéré, à mains levées, à l'unanimité,

ARTICLE 1 - SOLLICITE une participation de 150 000,00 € auprès de COTE LANDES NATURE, correspondant à la part d'autofinancement public

ARTICLE 2 - SOLLICITE une participation de 100 000,00 € auprès du Conseil Département des Landes, dans le cadre des travaux d'aménagement de la voie verte à CONTIS.

ARTICLE 3 - SOLLICITE une participation de 150 000,00 € auprès de l'Etat au titre de la DSIL, dans le cadre des travaux d'aménagement de la voie verte à CONTIS.

ARTICLE 4°- SOLLICITE une participation de 100 000,00 € auprès de la Région Nouvelle Aquitaine, dans le cadre des travaux d'aménagement de la voie verte à CONTIS.

Envoyé en préfecture le 21/11/2022

Reçu en préfecture le 21/11/2022

Affiché/Publié le 22/11/2022

ID : 040-214002669-20221116-20221116_006-DE



Pour extrait certifié conforme,
ST JULIEN EN BORN, le 17 novembre 2022

Le Maire,
Gilles DUCOUT



« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. »